

LES TRAJECTOIRES DE FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE : LES FACTEURS QUI EXPLIQUENT LA DYNAMIQUE DE LA VIOLENCE PHYSIQUE À TRAVERS LE TEMPS

Mise en contexte

L'occurrence de la violence à travers le temps constitue une préoccupation importante en matière de violence conjugale. En comparaison avec la prévalence, dimension analysée dans la majorité des études et qui mesure le nombre de personnes qui rapportent au moins un événement de violence conjugale au cours d'une période considérée, l'occurrence est une dimension qui porte sur la chronicité des comportements violents à travers une relation. C'est une mesure temporelle qui permet d'observer l'avènement d'épisodes de violence à travers le temps pour comprendre par quoi elles sont influencées. Il s'agit d'une dimension centrale lorsqu'on considère que les victimes de violence conjugale sont particulièrement à risque que la violence se répète à travers le temps.

Actuellement, on sait que les épisodes de violence conjugale impliquent une interaction entre deux individus, qu'ils s'inscrivent dans un contexte et dans une histoire de vie, et qu'ils sont sujets à plusieurs changements à travers le temps. Plusieurs études quantitatives à mesures répétées ont étudié l'évolution de la violence conjugale au cours de la vie d'une personne et des facteurs risques qui y sont associés (Ehrensarft, Moffitt et Caspi, 2004; Kim, Laurent, Calpaldi et Feingold, 2008; Yoshihama, Hammock et Horrocks, 2005). Or, peu d'entre elles ont analysé l'évolution à court terme de la violence et reproduit la séquence des événements sur une courte durée. Par exemple, la manière dont certaines circonstances de vie immédiates influencent la chronicité et l'intensité des épisodes de violence.

Les trajectoires des victimes sont variées, et les facteurs qui influencent à court terme l'évolution de celles-ci sont peu connus du milieu scientifique. Cette lacune peut être expliquée par la rareté des données longitudinales, lesquelles permettent de telles analyses. Dans le contexte canadien, tant les données officielles issues des autorités policières, judiciaires et pénales que les sondages de victimisation ne permettent pas de tenir compte de la complexité de chaque situation de violence conjugale.

Ce rapport présente les résultats d'une étude¹ visant à mieux comprendre les trajectoires de victimes de violence conjugale, et plus spécifiquement, à examiner et comparer les facteurs individuels, relationnels et contextuels qui influencent l'évolution de l'occurrence et de l'intensité de la violence physique à l'intérieur des trajectoires de violence conjugale sur une période de trois ans. Il s'agit d'une étude novatrice, en ce sens qu'elle adopte un cadre conceptuel réservé habituellement à l'étude des trajectoires déviantes et criminelles; utilise une méthode avant-gardiste, celle des calendriers d'histoire de vie; s'intéresse aux dimensions de l'occurrence et de l'intensité de la violence; qu'elle cherche à expliquer par des variables statiques et dynamiques rarement étudiées dans les recherches sur la violence conjugale.

¹ Ces résultats sont tirés du mémoire de maîtrise en criminologie de l'auteure terminé en 2015 et intitulé *Les trajectoires de femmes victimes de violence conjugale : les facteurs qui expliquent la dynamique de la violence physique à travers le temps*.

La violence conjugale comprend un large éventail d'action qui peut aller de l'injure à l'homicide (Organisme mondial de la santé, 2002). Il est possible de penser que l'évolution de violence physique se manifeste différemment des autres formes de violence. Par exemple, elle se manifesterait de manière plus sporadique et circonstancielle compte tenu des conséquences légales liées à la perpétration de l'acte : la violence psychologique et l'exploitation financière autodéclarée dans les études populationnelles ne représentent généralement pas un crime en vertu du Code criminel canadien (Sinha, 2013). D'ailleurs, plusieurs victimes de violence psychologique ou d'exploitation financière n'ont jamais été victimes de violence physique (Winstok, 2013). Au Canada, le taux de prévalence de la violence psychologique et économique autorapportée est de 17% comparativement à 6% pour la violence physique en 2009 (Sinha, 2013). Il apparaît donc important de connaître les facteurs précipitants reliés à ce type la violence, mais cela n'implique pas que les autres types de victimisation sont moins importants ou dommageables. Ainsi, la définition de la violence conjugale employée dans la présente étude fait référence à tous comportements d'agressions physiques commis par un conjoint, un partenaire, un ex-conjoint ou un ex-partenaire dans l'intention de blesser ou de causer une douleur (Straus, 1995).

Le cadre conceptuel : la carrière criminelle

La dynamique particulière que présente la violence conjugale se prête très bien au cadre théorique de la carrière criminelle. En effet, la violence conjugale n'est pas un phénomène isolé et unique, mais s'inscrit plutôt à l'intérieur d'un cycle et d'une séquence d'événements dont les paramètres sont comparables à celles de la carrière criminelle (p. ex. la durée, la gravité et la fréquence). À l'instar des épisodes d'activité criminelle, une victime peut connaître des périodes avec violence et sans violence, influencées par certains événements de vie (p.ex. cohabitation, emploi, grossesse). Ainsi, on peut tenter d'appliquer un modèle de trajectoires de victimisation des femmes en contexte conjugal similaire à celui des trajectoires criminelles. Ce type de victimisation a en effet beaucoup à gagner à être envisagé à partir d'une approche des parcours de vie qui permet de rendre compte des changements dans la violence vécus par les victimes.

La méthode : le calendrier d'histoire de vie

Afin de reproduire avec précision les trajectoires des victimes de violence conjugale, ces données ont été collectées à partir de la méthode des calendriers d'histoire de vie. Cette méthode permet de recueillir de l'information, pour chaque mois de la période à l'étude, sur les événements centraux qui se sont produits dans la vie d'un individu. Fondé sur la structuration de la mémoire et l'entreposage hiérarchique d'informations, le calendrier d'histoire de vie est divisé en plusieurs thèmes et à partir d'un processus d'association, les répondants sont capables de se souvenir de certains événements précis en les reliant à d'autres événements plus faciles à se rappeler. Cette méthode permet non seulement d'améliorer la qualité des données rétrospectives par la synchronisation des événements, mais elle rend aussi compte de la séquence des événements et des changements susceptibles de survenir à la suite de ces événements (Freedman, Thornton, Camburn, Alwin, et Young-DeMarco, 1988). Elle s'avère bénéfique dans l'étude de l'occurrence de la violence commise en contexte conjugal où le rappel de ces événements violents est particulièrement difficile étant

donné que les victimes sont souvent en contact avec leur agresseur, que la violence est souvent récurrente, sans périodes nettes de cessation ou de reprise, et qu'elle peut durer une longue partie de la vie de la victime (Yoshihama, 2009).

Étant donné la nature délicate des sujets abordés et afin d'assurer la qualité des données rétrospectives, les entretiens ont été réalisés à partir d'un questionnaire administré en face à face par deux intervieweuses formées sur les différentes thématiques en violence conjugale. Le questionnaire était constitué de deux volets. Le premier portait sur différentes caractéristiques individuelles de la victime, du conjoint et de la relation (dimensions statiques). Le deuxième, qui composait la partie centrale du questionnaire, portait sur les événements de violence conjugale qui ont eu lieu au cours des 36 derniers mois, ainsi que sur les événements de vie plus généraux qui les ont accompagnés (dimensions dynamiques). Une des forces du questionnaire est qu'il place la victime au cœur de la recherche en offrant la possibilité aux participantes d'expliquer et de nuancer leurs réponses en fonction de leur réalité.

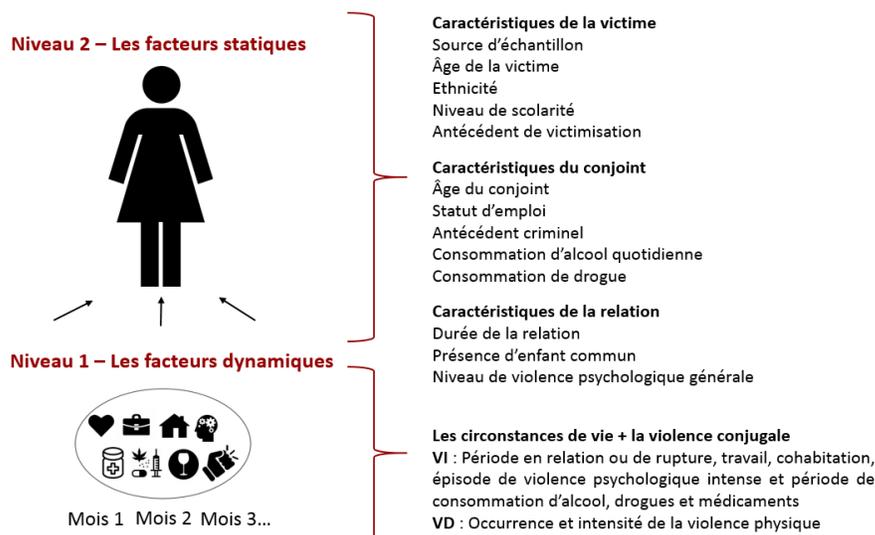
Stratégie d'analyse de type multiniveaux

Une stratégie d'analyse de type multiniveaux a été utilisée. Combinée avec le calendrier d'histoire de vie, cette méthode statistique offre la possibilité d'examiner les changements au sein des trajectoires individuelles et d'évaluer l'effet conjoint des variables statiques et dynamiques sur ces changements (Dupéré, Lacourse, Vitaro, Tremblay, 2007). Ce modèle peut être illustré par la figure 1. Le premier niveau regroupe les variables indépendantes contextuelles provenant des calendriers d'histoire de vie qui peuvent varier sur une base mensuelle. On retrouve également à ce même niveau les variables dépendantes qui varient elles aussi à travers le temps. L'occurrence de la violence correspond à la présence ou l'absence de violence physique alors que l'intensité indique le nombre d'agressions physiques subies par une victime. L'instrument utilisé pour mesurer la violence physique s'inspire de la version révisée des Échelles des tactiques de conflits (Straus, Hamby, Boney-McCoy, Sugarman, 1996). Le deuxième niveau regroupe les variables indépendantes liées aux caractéristiques des victimes, des conjoints et des relations qui demeurent stables au fil du temps.

Pour analyser l'occurrence et l'intensité de la violence physique et ses variations, deux modèles ont été utilisés, le modèle linéaire hiérarchique généralisé (MLHG) et le modèle linéaire hiérarchique. Ces modèles nous renseignent sur la proportion de variance expliquée par chaque niveau (facteurs statiques et dynamiques), le sens de la relation (est-ce que cet indicateur augmente ou diminue les probabilités que le comportement se produise lorsque les autres indicateurs sont maintenus constants?) et l'ampleur de l'effet de l'indicateur².

² Pour en savoir plus sur les modèles statistiques utilisés, veuillez consulter le mémoire de maîtrise de l'auteure.

Figure 1. Une illustration du modèle de type multiniveaux



L'échantillon analysé

Les entretiens ont été réalisés auprès de 55 femmes victimes de violence conjugale. Afin de diversifier les trajectoires de victimisation, nous avons fait appel à différents organismes tels que la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, le service Côté Cour du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance et les centres d'aide aux victimes d'acte criminel. Un échantillon de type populationnel a été rejoint à l'aide d'affiches. Au total, l'échantillon est composé de 66 relations conjugales³. Les mois analysés sont ceux durant lesquels la victime était impliquée dans une relation conjugale ou maintenait un contact avec un ex-conjoint. Les autres mois ont été exclus de l'analyse puisque la victime n'était pas exposée à un risque de violence.

Plus de la moitié des femmes (55%) ont affirmé que la violence physique avait augmenté en intensité depuis le début de la relation, comparativement à 28% pour qui la violence était restée stable et 15% pour qui la violence avait diminué. Il est légitime de penser que les différentes variations de l'occurrence et de l'intensité de la violence sont influencées par certains événements. L'identification de chaque expérience de victimisations durant la période à l'étude permet d'examiner la séquence des événements et les facteurs qui influencent les changements qui s'y opèrent.

³ Certaines femmes ont été impliquées dans deux relations conjugales au courant de la période fenêtre.

Les facteurs qui influencent l'occurrence et l'intensité de la violence physique à travers le temps⁴

Les résultats indiquent que 61% de la variation de la violence physique est expliquée par les circonstances de vie de la victime (le contexte) et 39% par ses caractéristiques individuelles et relationnelles, ce qui justifie l'utilisation conjointe d'indicateurs statiques et dynamiques.

Les facteurs individuels et relationnels

L'âge et la scolarité de la victime

Les résultats de l'analyse des facteurs individuels ont mis en évidence la vulnérabilité de certaines victimes en ce qui concerne la violence physique : les jeunes femmes et les femmes moins scolarisées sont plus vulnérables. À titre d'exemple, une participante âgée de 25 ans est 1,32 fois plus à risque chaque mois de subir de la violence physique qu'une participante âgée de 30 ans. Il devient alors pertinent de se questionner sur les ressources d'aide offertes et utilisées par les jeunes femmes. Le gouvernement du Québec a contribué de façon importante à la reconnaissance du problème de la violence conjugale et des diversités des trajectoires et des besoins avec l'instauration et la révision de la *Politique d'intervention en matière de violence conjugale* (Gouvernement du Québec, 1995). Le troisième axe d'intervention du plan d'action concerne la prise en compte et l'adaptation des mesures d'intervention en fonction des réalités particulières. Bien que cette politique soit sensible à la réalité des femmes plus âgées, aucune mesure pour les femmes plus jeunes n'est entreprise alors qu'elles sont présentées tant par les sondages de victimisation que dans les données officielles comme des personnes plus vulnérables (Sinha, 2013). Les études s'entendent pour dire que les jeunes victimes seraient plus nombreuses à rester ou retourner avec un conjoint violent si on les compare aux femmes âgées. Or, les services en maison d'hébergement sont souvent offerts aux victimes ayant quitté leur conjoint, ce qui ne colle pas à la réalité des jeunes victimes (Alexander, Tracy, Radek et Koverola, 2009; Fortin, Dugal et Guay, 2014). Être une jeune victime devrait peut-être être considérée comme faisant partie d'une réalité particulière et il serait donc important de mettre en place des mesures d'intervention adaptées pour ce groupe de femmes. On peut penser à une plus grande utilisation du réseau social de la victime, par exemple, en impliquant les proches dans le processus d'aide (Fortin, Dugal et Guay, 2014).

Bien que la violence conjugale ne touche pas que les personnes moins scolarisées, certaines études, comme la nôtre, laissent paraître la sous-scolarisation comme une caractéristique des femmes violentées (Hodgins et Larouche, 1980 cités dans Lemieux, 1994). Les personnes qui ont un niveau d'éducation plus faible peuvent vivre des difficultés financières occasionnant des conflits au sein du couple qui agit comme précipitant de la violence ou se retrouvent davantage dans des relations de dépendance financière qui les exposent à des risques plus élevés. Par conséquent, la scolarité est un facteur de protection pour les femmes victimes de violence conjugale dans notre étude.

⁴ Les tableaux de régression multiniveaux se retrouvent en annexe

Les antécédents de victimisation de la victime

Les antécédents de victimisation autres que la violence conjugale constituent un facteur de risque important de l'occurrence de la violence physique dans les trajectoires de victimisation à court terme. Ainsi, 75% des participantes ont reconnu avoir eu au moins une expérience de victimisation antérieure. Ces expériences sont variées, mais celles avec violence apparaissent plus fréquentes : 35% des participantes ont été victimes d'agression sexuelle ou d'attouchements sexuels; 33% d'agression physique; 22% de vol ou de vandalisme; et 16% de cambriolage, de menaces ou d'extorsion. Ces femmes étaient quatre fois plus à risque d'être victime de violence physique de la part de leur partenaire durant les mois observés. Ainsi, pour comprendre les expériences des femmes victimes de violence conjugale, il est important de considérer l'ensemble des victimisations vécues par celles-ci. Les recherches en victimologie s'entendent aujourd'hui pour dire que les expériences de victimisation antérieures sont un élément important dans la prédiction de victimisations subséquentes (Wemmers, 2003). Ces expériences tendraient à influencer la manière dont une victime réagit à un nouvel acte criminel; un problème d'estime personnel, un sentiment d'impuissance ou un manque de discernement entre le bien et le mal découlant de ces expériences peuvent amener une victime à être plus tolérante face à de nouvelles victimisations et à adopter des stratégies d'adaptation négatives telles que le déni, la culpabilisation ou des comportements autodestructeurs (Hill, 2009). Une récente étude a d'ailleurs montré que les victimes de violence conjugale ayant connu des expériences de victimisation violente dans le passé seraient deux fois plus à risque de vivre une dépression (Ouellet-Morin, Fisher, York-Smith, Fincham-Campbell, Moffitt et Arseneault, 2015). Par conséquent, les personnes travaillant auprès des victimes de violence conjugale doivent se placer au-delà de la victimisation actuelle dans leurs interventions en s'intéressant à l'histoire personnelle de la victime.

La consommation d'alcool du conjoint

La consommation d'alcool du conjoint est un prédicteur significatif de l'occurrence de la violence physique et de l'intensification de celle-ci à travers le temps. Les femmes en relation avec un conjoint qui présente une consommation d'alcool quotidienne ou plus étaient deux fois plus à risque chaque mois d'être victimes de violence physique et que ces épisodes soient plus intenses. Les travaux empiriques dans le domaine reconnaissent également les problèmes d'alcool comme un facteur de risque associé à la prévalence de la violence conjugale (Devries, Child, Bacchus, Mak, Falder, Graham, Watts, et Heise, 2013; Ouellet et Cousineau, 2014). À la différence de ces études, la nôtre montre que ce facteur est persistant et influence l'intensité de la violence dans la trajectoire de victimisation des femmes. Ainsi, le dépistage des problèmes de dépendance à l'alcool et une intervention orientée en ce sens seraient à privilégier tant lors de l'incarcération du conjoint que lors de l'exécution d'une ordonnance de probation.

La présence de violence psychologique

Le niveau de violence psychologique générale dans une relation est déterminant dans la trajectoire de victimisation physique en contexte conjugal : les femmes qui présentaient un score élevé sur l'échelle de la violence psychologique étaient plus à risque de vivre plusieurs

épisodes de violence physique au courant de la période d'observation. Les études à ce sujet ont également montré que les femmes victimes de violence physique sont exposées à d'autres formes de violence à un niveau élevé tandis que plusieurs femmes victimes de violence psychologique ne sont jamais confrontées à la violence physique (Sinha, 2013; Winstok, 2013). Les résultats de la présente étude montrent que la violence psychologique a débuté en moyenne 13 mois après le début de la relation, alors que la violence physique s'est manifestée beaucoup plus tard, en moyenne 24 mois après le début de la relation. Ces comportements, qui incluent le rabaissement, l'humiliation et l'insulte, peuvent être un signe avant-coureur d'agressions physiques. Une intervention de type secondaire devrait être effectuée dans les relations dites conflictuelles sévères qui se situent à la jonction de la violence conjugale, et une intervention de type tertiaire devrait avoir lieu auprès des victimes de violence psychologique. Cette forme de violence est difficile à définir, mais elle constitue un indicateur important de la victimisation physique, et c'est pourquoi il est important de mettre en place des outils pour la dépister efficacement.

Les facteurs contextuels

Les épisodes de violence psychologique intense

Il est connu que la violence psychologique est associée à la violence physique et nos résultats des analyses des indicateurs statiques vont dans le même sens. Or, cette recherche va au-delà de la simple prévalence et montre qu'au même titre que la fréquence de la violence psychologique, l'intensification ponctuelle des épisodes de violence psychologique influence significativement le déroulement des événements à venir. Lors des mois durant lesquels la violence psychologique est plus intense, les épisodes de violence physique tendent également à s'intensifier. Par ailleurs, le questionnaire a donné l'occasion aux victimes de s'exprimer et de nuancer leurs réponses. Cela a permis de constater que la gravité légale de la violence ne reflète pas nécessairement la souffrance des victimes. Plusieurs participantes ont mentionné que la violence psychologique avait été plus destructive que la violence physique, et ce même lorsqu'il s'agissait de violence physique sévère. Cette révélation soulève l'importance d'apporter un soutien psychologique à ces victimes sans discrimination en fonction du type de violence qu'elles ont subie.

Les mois en relation conjugale

Les mois en relation conjugale positionnent la victime dans une situation de vulnérabilité, celles-ci sont 11 fois plus à risque que la violence survienne durant ces mois en comparaison aux mois durant lesquels elles sont en contact avec un ex-conjoint. Bien que ce résultat puisse sembler peu surprenant, rappelons que certains comportements violents sont à risque de persister ou d'émerger après une séparation. La rupture est considérée comme une période risquée : au Canada près de 20% des femmes en 2009 ont affirmé avoir été victimes de violence par un ex-partenaire ou un ex-conjoint (Sinha, 2013). Nos résultats suggèrent donc l'importance d'une intervention axée sur des victimes qui ont de la difficulté à quitter le conjoint violent. La *Politique d'intervention en matière de violence conjugale* du Gouvernement du Québec (1995) constitue vraisemblablement un pas dans cette direction avec l'instauration d'une politique d'arrestation d'office. Les policiers sont maintenant tenus

d'arrêter le conjoint violent sans une plainte officielle de la victime ou un mandat préalable s'ils ont des motifs raisonnables de croire qu'une infraction criminelle de violence conjugale a été commise. Le profil des femmes qui souhaitent porter plainte est significativement différent du profil des femmes qui ne souhaitaient pas une mise en accusation (Boivin et Ouellet, 2013). L'une des principales caractéristiques qui distingue ces deux groupes est le statut de la relation entre la victime et l'accusé; les femmes qui sont encore avec leur conjoint au moment de l'intervention sont moins nombreuses à vouloir porter plainte. D'autres stratégies d'interventions doivent néanmoins être développées en parallèle puisque plusieurs femmes vont retirer leur plainte par la suite. La mise en place de cours de justice spécialisées en matière de violence conjugale axées sur une approche personnalisée s'adaptant aux besoins des victimes et des auteurs a conclu à de bons résultats (Jaquier et Vuille, 2013). Elles offrent une aide spécialisée aux victimes qui doivent se présenter à la Cour criminelle à la suite d'un événement de violence conjugale ou familiale et elles permettent une approche intégrée pour les familles qui vivent de la violence (Giguère et Coderre, 2012).

La cohabitation avec le partenaire

La cohabitation conjugale est l'indicateur dynamique avec le seuil de signification le plus petit associé à l'intensité de la violence, alors que pour l'occurrence de la violence il s'agit des mois en relation conjugale. Ainsi, les femmes qui cohabitent avec leur conjoint sont plus à risque de voir la violence physique s'intensifier durant ces mois en comparaison des femmes qui vivent une relation violente, mais ne cohabitent pas avec leur conjoint. Ces résultats soulignent l'importance d'étudier la dynamique de la violence physique. En effet, il est légitime de croire que cet effet n'est pas simplement les résultats d'une plus grande exposition à la violence puisque ce facteur ne permet pas de prédire l'occurrence, mais pourraient s'expliquer, par exemple, par un changement dans la dynamique du couple.

L'influence du temps

Toute chose étant égale par ailleurs, le temps joue contre la victime. Plus on avance dans la trajectoire et plus les femmes risquent de voir la violence s'intensifier à travers le temps. C'est donc sans surprise qu'une intervention rapide est nécessaire auprès des femmes, puisque la violence n'a pas tendance à s'estomper avec le temps.

Conclusion

L'étude a permis de constater que les trajectoires des victimes de violence conjugale ne sont pas uniformes en ce sens qu'elles sont ponctuées d'épisodes de cessation et de reprise de la violence physique. C'est pourquoi il est important de replacer les victimisations dans leur contexte. Les études quantitatives ne doivent pas simplement rapporter la prévalence de la violence, elles doivent trouver des méthodes permettant de placer la victime dans son contexte de vie. L'utilisation du calendrier d'histoire de vie s'est révélée concluante pour analyser l'évolution à court terme de la violence conjugale et les événements qui les accompagnent.

Dans un autre ordre d'idée, nous avons remarqué un effet bienfaisant du calendrier d'histoire de vie chez plusieurs participantes. La reconstruction visuelle de leur parcours a permis aux participantes de réaliser l'ampleur de leur situation, d'avoir une meilleure idée de la séquence des événements, et de comprendre la dynamique relationnelle et l'impact de leurs décisions. La diversité des trajectoires de violence reflète la diversité des besoins des victimes qui ne sont pas toujours évidents à déceler. En ce sens, cette technique pourrait également devenir un outil à privilégier par les intervenants pour cibler les besoins spécifiques des victimes. Dans un contexte où les ressources sont limitées, une identification efficace des facteurs de risque généraux et une intervention sur les besoins spécifiques en fonction du contexte de la victime sont essentielles.

Sur le plan des analyses, l'utilisation d'un modèle de type multiniveaux a permis d'obtenir une vision globale du phénomène. Les résultats montrent l'importance des facteurs statiques et dynamiques. D'un côté, il est important de s'intéresser aux caractéristiques personnelles pour identifier les personnes les plus vulnérables. D'un autre côté, il est important dans une perspective d'intervention d'identifier les facteurs contextuels de vulnérabilité, car c'est sur ces facteurs qu'il est possible de directement intervenir pour changer le cours des événements.

Finalement, la présente étude est exploratoire et ne représente qu'une première étape dans l'analyse des changements des trajectoires de femmes victimes de violence conjugale. Elle utilise une vision restreinte de la violence conjugale (celle de la violence physique) et n'a pas la prétention de refléter l'ensemble des trajectoires de violence conjugale. D'autres facteurs pouvant influencer les trajectoires doivent être pris en compte tels la grossesse, les mois de thérapie et les décisions des victimes pour faire face à la violence. Cette étude veut avant tout ouvrir la porte à une multitude de possibilités pour les recherches à venir. La collecte de données se poursuit actuellement et par la richesse des données collectées, plusieurs autres études sont envisagées.

Références

Alexander, P., Tracy, A., Radek, M. et Koverola, C. (2009). Predicting stage of change in battered women. *Journal of interpersonal violence*, 24(10), 1652-1672.

Blondin, O. (2015). *Les trajectoires de femmes victimes de violence conjugale : les facteurs qui expliquent la dynamique de la violence physique à travers le temps* (Mémoire de maîtrise). Université de Montréal, Montréal, Québec.

Boivin, R. et Ouellet, F. (2013). La Politique d'intervention en matière de violence conjugale, dix-huit ans plus tard : évaluation de l'impact sur le système judiciaire québécois. *Service social*, 59(2), 51-64.

Devries, K.-M., Child, J.-C., Bacchus, L. J, Mak, J., Falder, G., Graham, K., Watts, C. et Heise, L. (2013). Intimate partner violence victimization and alcohol consumption in women: a systematic review and meta-analysis. *Addiction*, 109, 379-391.

Dupéré, V., Lacourse, E., Vitaro, F. et Tremblay R. E. (2007). Méthodes d'analyse du changement fondées sur la trajectoire de développement individuelle : modèles de régression mixtes paramétrique et non paramétrique. *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 97, 1-28.

Ehrensaft, M. K., Moffitt, T. E., et Caspi, A. (2004). Clinically abusive relationships in an unselected birth cohort: men's and women's participation and developmental antecedents. *Journal of Abnormal Psychology*, 113(2), 258–271.

Fortin, I., Dugal, N. et Guay, S. (2014). Les conséquences de la violence conjugale chez les jeunes couples. Détresse psychologique et soutien recherché. Dans M. Rinfret-Raynor, E. Lesieux, M.-M. Cousineau, S. Gauthier et E. Haper (dir), *Violence envers les femmes. Réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation*. Montréal, Québec : Presses de l'Université du Québec.

Freedman, D., Thornton, A., Camburn, D., Alwin, D. et Young-DeMarco, L. (1988). The Life History Calendar : A Technique for Collecting Retrospective Data. *Sociological Methodology*, 18, 37-68.

Giguère, N., & Coderre, N. (2012). Violence familiale et justice – Côté Cour. Revue du Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations, 5(3). Repéré dans <http://www.cremis.ca/revue-du-cremis/recherche/violence-intrafamiliale-et-justice-cote-cour>

Gouvernement du Québec. (1995). Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale. Politique d'intervention en matière de violence conjugale. Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2000/00-807/95-842.pdf>.

Hill, J. K. (2009). Guide de traitement des victimes d'actes criminels : Application de la recherche à la pratique clinique. Ministère de la justice du Canada.

Kim, H. K., Laurent, H. K., Calpaldi, D. M., et Feingold, A. (2008). Men's aggression toward women: a 10-year panel study. *J Marriage Fam*, 70(5), 1169–1187.

Lemieux, D. (1994). La violence conjugale. Dans Dumont, F., Langlois, S. et Matin, Y. (dir), *Traité des problèmes sociaux*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.

Ouellet, F. et Cousineau, M.-M. (2014). Les femmes victimes de violence conjugale au Québec : examen des caractéristiques de la femme, de l'homme et de la relation. Dans M. Rinfret-Raynor, E. Lesieux, M.-M. Cousineau, S. Gauthier et E. Haper (dir), *Violence envers les femmes. Réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation* (p.117-132). Montréal, Québec: Les presses de l'Université du Québec.

Ouellet-Morin, I., Fisher, H., York-Smith, M., Fincham-Campbell, S., Moffitt, T. E. et Arseneault, L. (2015). Intimate partner violence and new-onset depression: a longitudinal study of women's childhood and adult histories of abuse. *Depression and anxiety*, 32, 316-324.

Sinha, M. (2013). *Mesure de la violence faite aux femmes : tendances et statistiques*. Juristats, Statistique Canada.

Straus, M. A. (1995). Injury and frequency of assault and the representative sample fallacy in measuring wife beating and child abuse. Dans Straus, M. et Gelles (dir) *Physical violence in American families, 1976*. New Jersey: Transaction Publishers.

Straus, M. A., Hamby, S., Boney-McCoy, S. et Sugarman, B. (1996). The revised conflict tactics scales (CTS2): Development and preliminary psychometric data. *Journal of family issues*. 17(3), 283-316.

Yoshihama, M., Gillespie, B., Hammock, A. C., Belli, R., et Tolman, R. (2005). Does the Life History Calendar method facilitate the recall of intimate partner violence? Comparison of two methods of data collection. *Social work research*, 29(3), 151-163.

Yoshihama, M. (2009). Application of the life history calendar approach: understanding women's experiences of intimate partner violence over the life course. Dans Belli R, Stafford F, Aldwin D (dir) *Calendar and time diaries methods in life course research*. Thousand Oaks: Sage publications.

Winstok, Z. (2013). *Partner Violence: a new paradigm for understanding conflict escalation*. New York: Springer.

ANNEXE

Tableau 1 : Les circonstances de vie et les caractéristiques individuelles et relationnelles sur l'occurrence de la violence physique : modèle linéaire hiérarchique généralisé (MLHG), coefficients logistiques (Y), rapport de cotes (RC) et intervalles de confiance (IC)

Occurrence de la violence physique	Modèle 1			Modèle 2			Modèle 3			Modèle 4		
	Caractéristiques de la victime			Caractéristiques du conjoint			Caractéristiques de la relation			Circonstances de vie		
Variabes	Y	IC	RC	Y	IC	RC	Y	IC	RC	Y	IC	RC
NIVEAU2												
Emploi										-0,18	3,13-43,9	0,83
Cohabitation										0,65	0,53-1,30	1,92
Consommation de drogues										0,56	0,86-4,25	1,75
Consommation d'alcool										0,84	0,52-2,17	2,33
Consommation de médicaments										0,06	0,32-9,54	1,06
En relation										2,46***	1,00-1,05	11,7
Violence psychologique élevée										1,12***	1,80-5,26	3,08
Temps										0,02*	0,65-1,58	1,02
NIVEAU1												
Source d'échantillon	-0,13	0,37-2,05	0,87	-0,24	0,03-0,27	0,09	-0,37	0,03-1,52	0,68	-0,63	0,17-1,56	0,52
Âge de la victime	-0,04*	0,91-0,99	0,95	-0,02	0,91-1,83	0,97	-0,06	0,86-1,01	0,93	-0,03	0,86-1,07	0,96
Origine ethnique	-0,35	0,28-1,70	0,69	-0,05	0,34-2,58	0,94	-0,70	0,16-1,45	0,49	0,15	0,25-5,45	1,16
Scolarité	-0,57***	0,28-1,70	0,56	-0,45**	0,46-0,86	0,63	-0,49***	0,46-0,79	0,61	-0,44**	0,48-0,83	0,63
Antécédents de victimisation	1,31*	0,40-0,77	3,78	1,25*	1,22-10,1	3,52	1,04*	1,09-7,42	2,85	1,46**	1,62-11,4	4,32
Âge du conjoint				-0,02	0,92-1,01	0,97	-0,01	0,93-1,35	0,98	-0,00	0,93-1,05	0,99
Emploi légitime				0,01	0,74-1,38	1,01	0,06	0,79-1,44	1,07	0,10	0,82-1,50	1,11
Antécédents criminels				0,55	0,70-4,26	1,73	-0,01	0,36-2,65	0,97	0,22	0,42-3,70	1,25
Consommation d'alcool				0,65†	0,87-4,26	1,93	0,83†	0,94-5,68	2,32	0,76	0,67-6,91	2,14
Consommation de drogues				0,02	0,41-2,55	1,02	0,13	0,50-2,60	1,13	0,29	0,51-3,53	1,34
Durée							0,28	0,61-1,77	1,32	0,01	0,37-4,38	1,01
Enfant(s)							-0,38	1,80-7,39	0,65	0,24	1,73-10,7	1,27
Échelle violence psychologique							1,29***	0,86-2,03	3,65	1,46**	0,65-1,58	4,32

Tableau 2 : Les circonstances de vie et les caractéristiques individuelles et relationnelles sur l'intensité de la violence physique : modèle linéaire hiérarchique (MLH), coefficient de régression non standardisé (B) et erreur type (ES).

Intensité de la violence physique	Modèle 5		Modèle 6		Modèle 7		Modèle 8	
	Caractéristiques des victimes		Caractéristiques du conjoint		Caractéristiques de la relation		Circonstances de vie	
Variables	Y	ES	Y	ES	Y	ES	Y	ES
NIVEAU2								
Emploi							0,093	0,15
Cohabitation							0,36**	0,14
Consommation de drogues							0,27	0,53
Consommation d'alcool							0,29	0,38
Consommation de médicaments							-0,15	0,15
En relation							0,71*	0,37
Violence psychologique élevée							0,32**	0,12
Temps							0,01*	0,00
NIVEAU1								
Source d'échantillon	-0,39	0,31	-0,42	0,02	0,43	0,02	-0,37	0,32
Âge de la victime	-0,03†	0,01	-0,03†	0,20	-0,03	0,03	-0,03	0,03
Origine ethnique	-0,55†	0,26	-0,56†	0,30	-0,70	0,41	-0,54	0,30
Scolarité	-0,36**	0,14	-0,32*	0,15	-0,33**	0,15	-0,28**	0,12
Antécédents de victimisation	-0,24	0,51	-0,40	0,57	-0,42	0,43	-0,20	0,47
Âge du conjoint			0,00	0,01	-0,00	0,02	0,00	0,01
Emploi légitime			-0,04	0,12	-0,00	0,13	0,02	0,10
Antécédents criminels			-0,09	0,03	-0,42	0,36	-0,40	0,27
Consommation d'alcool			0,59†	0,32	0,61†	0,34	0,70*	0,32
Consommation de drogues			0,02	0,40	0,17	0,35	0,21	0,32
Durée					-0,01	0,02	-0,09	0,20
Enfant (s)					0,18	0,18	0,22	0,16
Échelle violence psychologique					0,67*	0,20	0,84***	0,21